

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020**

### **Procès-verbal des votes et élections ayant eu lieu par correspondance**

En raison de la pandémie de coronavirus, l'Assemblée générale de cette année ne peut pas se tenir en la forme habituelle. Le Conseil de SUISA a par conséquent décidé, sur la base de l'ordonnance 2 Covid-19 du Conseil fédéral, de recourir exceptionnellement au vote par correspondance pour l'Assemblée générale. Cela est autorisé au sens de la loi d'urgence.

Les membres ont ainsi été invités à se prononcer par écrit sur les propositions du Conseil. Les documents de vote et d'élection ainsi que l'ordre du jour et les propositions pour l'Assemblée générale ont été envoyés dans les délais prévus.

Par rapport aux années précédentes, un nombre nettement plus élevé de membres avec droit de vote prennent l'opportunité de décider du destin de la coopérative ; cela s'observe au regard des statistiques suivantes :

Documents de vote et d'élection envoyés :	11'611
Documents de vote et d'élection reçus :	1'592
Valables :	1'576
Blancs :	2
Nuls :	14
Majorité absolue :	789 voix
Participation :	13.6 %

Les membres de la coopérative ont adopté les décisions suivantes.

#### **1. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019**

Une correction doit être apportée au procès-verbal de l'Assemblée générale 2019 :

4.2. Comptes consolidés 2018 ainsi que rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés 2018 : Les coûts ont augmenté de 13.7 % et s'établissent à CHF 33.7 mio. (et non : Les coûts ont augmenté de CHF 33,7 mio.).

***Le procès-verbal est approuvé à une large majorité (1'558 oui et 2 non).***

## **2. RAPPORT DE GESTION 2019**

Le rapport de gestion du groupe SUISA est publié sur le site Internet de SUISA.  
[www.suisa.ch/rapportdegestion](http://www.suisa.ch/rapportdegestion)

### **2.1. Rapport de situation, comptes annuels 2019 et rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2019**

*Le rapport de situation, les comptes annuels 2019 ainsi que le rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2019 sont approuvés à une large majorité (1'561 oui et 2 non).*

### **2.2. Comptes consolidés 2019 et rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés 2019**

Les comptes consolidés incluent également les activités de la filiale SUISA-Digital Licensing pour les affaires relatives aux licences online et la participation de 50 % de Mint Digital Services SA.

*Une large majorité (1'554 oui et 2 non) des membres s'étant exprimés approuve les comptes consolidés 2019 du groupe SUISA et prend note du rapport de l'organe de révision.*

## **3. DÉCHARGE AU CONSEIL ET A LA DIRECTION**

*L'Assemblée générale donne décharge au Conseil et à la Direction pour l'exercice 2019 (1'547 oui et 7 non).*

## **4. ÉLECTION DE L'ORGANE DE RÉVISION**

*Les membres élisent la société BDO en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2020 (1'548 oui et 10 non).*

## **5. ÉLECTION DE REMPLACEMENT AU CONSEIL POUR LA PÉRIODE EN COURS JUSQU'A 2023**

Après le décès inattendu de Reto Parolari en décembre 2019, il a été nécessaire d'organiser une élection de remplacement pour repourvoir le siège vacant au Conseil. Après avoir évalué différentes candidatures, le Conseil propose l'élection de Melanie Oesch.

*Melanie Oesch obtient 1'513 voix et est ainsi élue à une large majorité au Conseil pour la période en cours jusqu'à 2023. 24 autres membres ont obtenu des votes individuels.*

## 6. ÉLECTION DE REMPLACEMENT A LA COMMISSION DE RÉPARTITION ET DES ŒUVRES POUR LA PÉRIODE EN COURS JUSQU'A 2023

Le Conseil propose l'élection de Michael Hug pour remplacer Grégoire Liechti, démissionnaire.

***L'Assemblée générale élit Michael Hug à une large majorité (1'539 voix) pour la période en cours jusqu'à 2023.*** Huit autres membres ont obtenu des votes individuels.

## 7. FONDS D'AIDE POUR PERTES DE REVENUS SUBIES PAR LES SOCIÉTAIRES ET MANDANTS

Le Conseil propose l'approbation de la création d'un fonds d'aide de CHF 1.5 mio. Le fonds est destiné aux sociétaires et mandants en situation de besoin, confrontés à des difficultés en raison de la crise du Corona, pour compenser une perte de redevances SUISA avérée.

*Reto Stadelmann* a posé une question avant le vote par correspondance ; il souhaitait savoir durant combien de temps le fonds serait maintenu et s'il s'agit là d'un montant unique, c'est-à-dire si le fonds disparaîtrait après épuisement du montant prévu. *Andreas Wegelin* a répondu par courriel que la durée d'existence du fonds d'aide n'était pas limitée et qu'il existerait tant que des demandes seraient reçues et que le fonds ne serait pas épuisé. Une fois le fonds épuisé, il sera supprimé. S'il s'avérait que le montant prévu ne suffisait pas, la prochaine AG, en 2021, pourrait fixer un nouveau montant.

***Les membres ayant le droit de vote approuvent le fonds d'aide Corona (1'486 oui et 66 non).***

La prochaine Assemblée générale se déroulera probablement à nouveau normalement ; la date prévue est le vendredi 25 juin 2021, au Bierhübeli de Berne.

Le Président du Conseil



Xavier Dayer

Pour le procès-verbal



Regula Greuter

Zurich, le 30 juin 2020 / rgr